L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 OCTOBRE 1892.

66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres

Dufour & Dennis,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI. 6 OCTOBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes d'emploi et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

M. Gladstone et le Home Rule.

Nous vivons dans une étonnante époque. Nous respirons une atmosphère d'idées et d'aspirations tout-à-fait nouvelle pour l'humanité. Nous assistons à l'application pratique et graduelle qui s'opère, chez les nations, du grand travail théorique, poursuivi depuis plus de 200 ans, et dont la philosophie du 18me siècle, et, après elle, la Révolution Française ont été les principaux artisans.

Inutile d'insister sur les conquêtes de la Démocratie; il y a longtemps—on l'a dit, il y a près de 70 ans—qu'elle coule à pleins bords. Mais il reste à régler des questions compliquées, difficiles à résoudre, parce qu'elles mettent en jeu l'amour-propre national, et que les peuples les plus enfévrés d'indépendance pour eux-mêmes, ne se montrent pas toujours très disposés à reconnaître, à respecter l'indépendance des autres. Tel race qui se targue, bien haut, d'avoir fondé, en Europe, le "self-government"; d'avoir précédé dans cette voie, les autres peuples—ne, effrontément, à une autre race, sa voisine, le droit à l'autonomie, et la tient durement sous le joug. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, à la fin du dix-neuvième siècle, au seuil du vingtième, plus de cent ans après les grands événements qui, dans l'ancien et le nouveau Monde, ont ouvert l'ère de l'affranchissement des peuples, l'Angleterre maintient l'Irlande sous sa main de fer, malgré les protestations, les résistances incessantes de cette dernière.

A l'heure qu'il est, on entend, dans ce pays, des hommes, aux idées avancées, affirmant jusqu'au radicalisme, renier sous leurs principes, quand il s'agit de l'Ile Sœur, et lui refuser obstinément, nous ne disons pas l'indépendance complète—elle ne la réclame pas—mais rien que le droit de se gouverner elle même, d'avoir son parlement. Sur toute autre question, ils sont très larges, très libéraux; sur le chapitre du Home Rule, ils sont intraitables. Il faut connaître l'opiniâtreté, la tenacité indomptable du peuple anglais, pour se rendre compte de ces monstrueuses inconséquences. Le malheureux Irlandais exploité, pressuré par les grands seigneurs du Royaume Uni, qui ne daignent même pas habiter les propriétés qu'ils ont extorquées, par la force, aux natifs, est incapable de payer le loyer des terres, qu'on lui livre à des prix exorbitants. Mourant de faim, se traînant, avec peine, sur un sol qu'il n'a plus ni la force, ni les moyens de féconder, il s'en va, à chaque instant, chassé comme une bête nuisible; sans feu ni lieu, il erre à travers la campagne, se nourrissant, quelquefois, des restes des animaux domestiques, de rasins.

Sait-on le chiffre des fermiers qui, à cette heure, sont menacés d'éviction? Trente mille! c'est tout simplement une monstruosité. Se figure-t-on dans notre Louisiane, qui n'est pourtant pas, jusqu'ici, un Etat richissime, trente mille planteurs ou fermiers frappés, ou menacés du même traitement? Ne s'élèveraît-il pas, de toutes parts, des cris d'indignation?

Là-bas, rien de pareil. Les Irlandais sont sans doute voix; on les a laissé faire, mais on est resté sourd à leurs plaintes. Pas un seul écho n'y a répondu, et l'on a vu, avec stupéfaction, des hommes soi disant libéraux, soi-disant radicaux, soi-disant philanthropes, déserter leur parti politique, plutôt que de céder sur ce point.

Nous nous trompons : un homme—un seul—un vieillard vénérable, un octogénaire, s'est levé, au milieu de cet odieux silence, et a protesté, au nom de la justice violée, au nom de l'humanité outragée, au nom de l'Angleterre déshonorée. Pendant plusieurs années, il n'a cessé de tonner contre cette indigne exploitation, contre cet oppression honteuse.

Nous ne connaissons rien de grand comme le spectacle que nous offre cet auguste vieillard. Il nous rappelle le noble lord Chatham, prenant hardiment, en plein parlement, la défense des Américains contre ses compatriotes qui les opprimaient, et jetant à la face de ses collègues ces paroles brûlantes: "Eh bien, oui, je me réjouis de voir l'Amérique nous résister. Trois millions d'hommes assez lâches pour abandonner la défense de leurs libertés, contribuer, puissamment, à rendre tout le reste esclave."

Ce vieillard commença a été écouté lord Chatham, et ce qui en est résulté.

M. Gladstone a été plus heureux, cette fois. A force de revenir à la charge, de multiplier ses éloquents et émouvants plaidoyers en faveur des Irlandais, il a fini par faire rougir la plupart de ses concitoyens de leur conduite. C'est au nom du "Home Rule" qu'il vient d'obtenir la majorité dans les élections. C'est comme instrument de la délivrance de l'Irlande qu'il a pris le pouvoir.

Aux yeux de quiconque a appris à connaître l'âpreté et l'opiniâtreté anglaises, c'est un des plus grands triomphes qu'ait jamais remportés un homme d'Etat. Il faut qu'il se soit opéré un changement prodigieux dans les idées de cette nation, pour qu'elle ait consenti à se dégager ainsi, à confesser ses erreurs séculaires.

Que va faire maintenant la Chambre des Lords? Osera-t-elle résister? Elle y jouerait gros jeu, croyons-nous. Ses privilèges, sont bien ébranlés; ses lattes, sans cesse renaissantes, contre toute espèce de progrès, pèsent lourdement sur le peuple, qui commence à les trouver intolérables. Il y a, déjà, dans le Royaume Uni, un parti qui réclame sa suppression ou une grande modification de ses prérogatives, et ce parti grossit tous les jours. Espérons qu'elle entendra, cette fois au moins, la raison, et qu'elle épargnera au pays une secousse dont les suites pourraient être terribles. La délivrance de l'Irlande est une entreprise assez belle en elle-même; la justice en est assez évidente, pour qu'elle puisse s'opérer pacifiquement.

Pourquoi la tenir par une de ces tourmentes qui jettent, forcément, un jour fâcheux sur une cause et sur la vie d'un peuple!

Les mères imprudentes et inexpérimentées ne devraient pas faire courir de risques à leurs enfants, alors que le sirop Dejabarre pour la dentition mettra ceux-ci à l'abri des souffrances et de la mort. Servez-vous en à temps.

Soixante cents chez tous les pharmaciens.

La Régénérateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et donne les hommes du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

Sur une affiche théâtrale, dans une ville du Midi.

"*Avis au public.*—Par suite de quarantaines sanitaires, toutes les robes décolletées de Mlle Pisanne étant retenues à la douane de Belgique, Mlle Pisanne sera le regret de débuter devant le public en robe montante."

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 1er octobre :

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

Le labour d'automne se poursuit activement et l'on prépare les terres nouvellement défrichées, pour la culture. La canne pousse rapidement et mûrit de même sous l'influence des nuits fraîches. La perspective est fort belle et nos habitants sont dans la jubilation.

Entre le Crossing et Raceland, presque toutes les fermes sont des rizières. On y fait le battage et l'expédition sur le marché.

Les fermiers qui ont envoyé la même qualité de riz, le même jour, au même marchand, sont étonnés de la différence du résultat. Il y a, quelquefois, un écart d'un dollar, par sac, sur les ventes.

M. C. J. Mathews, de l'habitation Georgia, vient d'établir un double moulin sur sa propriété; il compte faire, cette année, 3,000.000 de livres.

Dans le voisinage de Bush Grove, il y a un superbe hameau de petits propriétaires, et de fermiers qui se livrent à la culture du riz et de pommes de terre.

Le mauvais succès des pommes de terre et les bas prix du riz, les ont déterminés à adopter la culture de la canne. Ils comptent sur un excellent rendement. Attendu que, depuis plusieurs années, il n'y a eu, sur leurs terres, que du riz et des pois. Ils ont fait des ouvertures à l'usine centrale de Bush Grove qui achètera leurs cannes. MM. Libby et Blouin se sont montrés très généraux envers eux; ils leur ont promis de leur avancer de la semence pour l'an prochain. L'avance est faite sans intérêt. Seulement les fermiers leur en rembourseront le prix, lors des ventes à la tonne. Les propriétaires de Bush Grove ont même l'intention de construire un tramway qui circulerait au milieu des champs de ces fermiers et transporterait ainsi les cannes au moulin.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE :

Tous les travaux marchent rapidement, favorisés par le temps. Le maïs est à peu près entièrement rentré. La fenaison se poursuit aussi vite que possible.

Vers la fin de la semaine, presque toutes les provisions de bois seront faites. Nos planteurs sont en plein labour d'automne; bien que le sol soit un peu dur et sec, il se désagrège aisément, de façon à subir aisément l'influence bienfaisante des gelées et des pluies. Jusqu'à présent, il y a peu de plant d'automne en terre; on ne se hâte pas beaucoup sous ce rapport, à cause de la maigreur et de la petitesse des tiges.

Pour s'assurer tout le plant de printemps nécessaire, cette année, il faudra y apporter beaucoup de précautions. Mieux vaut réserver des cannes de trop, que de s'exposer à se trouver à court. Ne pas oublier que les meilleures récoltes s'obtiennent avec du plant. Une bonne semence est, chaque année, le principal facteur d'un abondant rendement.

Tous nous faisait croire qu'il faudra, cette année, consacrer plus de temps qu'à l'ordinaire à la mise en "windrows" de la semence, pour en assurer la parfaite conservation.

C'est le meilleur moyen de s'assurer une bonne récolte.

Sur Ashland, à MM. Caillouet et Magnanis, le nouveau moulin à triple cylindre, qui sort des ateliers de la maison Leeds, est installé. Ces messieurs comptent rouler 300 tonnes de cannes, par jour.

Sur Honduras, à M. J. O. Daspit, toutes les machines nouvelles sont prêtes.

Sur Ardoyne, à MM. Chaffe et frère, on a fait des changements qui permettront de rouler 400 tonnes de cannes, par jour. Le coupe de la canne commencera, lundi prochain.

On a déjà planté environ 160 acres de cannes.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU:

Le temps est magnifique et les moissonneuses font, rapidement, leur besogne; elles sont, généralement, mues par un attelage de trois ou quatre bœufs.

Les champs de riz se dessèchent vite, et les fermiers s'empressent de récolter leur produit; il est, du reste, dans un état plus qu'on ne l'espérait, avant le commencement de la moisson. On peut affirmer qu'il est, en général, bon; cette année—on pourrait même citer certains planteurs dont le riz atteint presque six pieds de haut, et il est si épais qu'il est difficile d'y faire manœuvrer une machine. La moisson durera longtemps, attendu qu'il y a des champs qui n'ont pas encore atteint le degré de maturité voulu. Nous avons de fortes rosées qui retardent beaucoup le travail, pendant la matinée. C'est ce qui prolongera encore la durée de la récolte.

Il n'est pas bon, en effet, de couper le riz, quand il est chargé de rosée. Les feuilles se roulent alors sur elles mêmes; après un certain temps, elles se détériorent. Nos fermiers commettent souvent l'erreur de faire de trop fortes gerbes. Le riz a alors plus de peine à se dessécher.

Nous avons vu nous arriver, dernièrement, un grand nombre de noirs qui venaient travailler dans nos rizières; ils ont facilement trouvé de l'ouvrage.

Nos prairies commencent à se couvrir de verdure. Avant longtemps, elles seront converties en meules.

Peu de fermiers aiment à battre leur riz en gerbe. Ils préfèrent le mettre en meule, d'abord; il reste ainsi plus longtemps à l'air qui absorbe l'humidité que le grain renfermait.

Un de nos fermiers qui avait battu du riz, la semaine dernière, l'a envoyé au marché. On lui en a offert $1. 75 le baril. C'était cependant un riz de belle qualité; il l'a remporté chez lui.

Il nous est arrivé, cette semaine, quelques nouvelles battesses complètes à vapeur. Nous en aurons bientôt un plus grand nombre. Le battage sera considérable, et les machines auront de la peine à suffire à la besogne. Tout dépend maintenant du temps. Si le grain peut sécher dans les champs, convenablement, notre récolte sera belle et fructueuse. Pour le moment, on ne peut déterminer quel sera le rendement.

On avait beaucoup parlé des grands moulins à riz qui devaient s'élever à Galveston et à Beaumont, Texas; mais tous ces beaux projets se sont évanouis en fumée. Il ne nous faut compter que sur les moulins de nos localités. Celui de Galveston n'est pas encore en état de fonctionner. Il ne pourra travailler le premier riz battu. Tous nos moulins vont commencer leurs travaux; ils en auront bien pour 7 à 8 mois. Aussi, bien des fermiers qui avaient l'intention d'y envoyer leur riz, seront obligés de l'expédier à la Nouvelle-Orléans.

Le plus violent mal de tête est infailliblement apaisé par le Preston's HEADACHE; c'est l'effet garanti du remède. Il ne guérit pas tout; il n'est bon que pour les maux de tête. Il vaut son poids d'or. Faites-en l'essai.

L'ARMÉE BELGE.—Les journaux de Bruxelles publient les renseignements suivants:

"La suppression de deux circonscriptions militaires, remplacées par quatre circonscriptions divisionnaires, amène tout un mouvement dans le corps d'état-major. Le général Alleewinckl est chef d'état-major de la position d'Anvers, le colonel baron Buffin, de la position de Namur, et le lieutenant-colonel Renard, chef d'état-major de la division de Bruxelles; le colonel Jenart, de la division de Gand; le lieutenant colonel Denis, de la division de Liège, et le major Lanwick, de la division d'Anvers; le major chevalier Van Eersel, de la division de cavalerie de Gand. Les sous-chefs d'état-major sont supprimés.

"Le major Reyers est nommé commandant en second de l'Ecole de guerre; le capitaine baron T'Serclaes, professeur de service d'état-major, en remplacement du major Libbrecht, qui prend le commandement d'un bataillon d'infanterie à Anvers.

"Aux nominations trimestrielles qui vont paraître dans quelques jours, le général-major Storckx est nommé, ditton, lieutenant-général, en remplacement du lieutenant-général Heurard, admis à la retraite, et le lieutenant-général de Cuyper est nommé inspecteur-général de l'artillerie."

Belle-fille peu commode.

La Cour d'assises de la Charente-France, vient de condamner à huit ans de travaux forcés, une sorte de virago campagnarde—la nommée Justine Simon, femme Maingueneud — coupable d'un crime commis dans des circonstances particulièrement dramatiques.

L'accusée a aujourd'hui trente ans. Elle en avait dix sept quand elle s'est mariée. Depuis, le ménage a vécu dans le village du Petit-Beauvais, commune d'Auge, du produit de ses travaux d'agriculture, et, Justine Simon étant âpre au gain et ardente au travail, les affaires ont plutôt prospéré.

Mais le mari, devait, concurremment avec ses cinq frères et sœurs, servir une rente viagère à sa mère, en compensation des biens dont la vieille femme avait laissé l'entière jouissance à ses enfants. Cette obligation, comme bien on pense, ne pouvait être du goût de Justine Simon; aussi, pendant dix ans, la rente en question ne fut-elle pas payée. Elle ne le fut pas davantage, les trois années suivantes, en dépit d'un accord survenu entre les intéressés et aux termes duquel la veuve Maingueneud faisait abandon de tout ce qui lui était dû, à la condition que sa rente lui serait, dorénavant, servie avec régularité.

Des discussions continuelles, des brutalités, résultèrent de cet état de choses, et la veuve Maingueneud, lasse d'attendre, se décida, un jour, à faire appeler son fils devant le juge de paix. C'est la femme du cultivateur qui comparut au nom de celui-ci. Vainement le magistrat s'efforça de faire comprendre à Justine Simon ses devoirs envers sa belle-mère, et celle-ci, n'ayant pu obtenir de promesse sérieuse de payement, annonça son intention de recourir à des poursuites.

Le même jour, 9 juillet, vers six heures du soir, alors que la veuve Maingueneud était seule dans sa maison, Justine Simon vint la trouver, lui demanda si elle l'avait fait assigner, et, malgré la réponse négative qui lui fut faite, entra dans une violente colère et se retira après s'être laissée aller à des voies de fait sur sa belle-mère. Quelques instants après, elle revint et continua à convrir d'injures sa belle-mère. Enfin, étant rentrée une troisième fois, elle s'installa chez la veuve Maingueneud, refusant de sortir, malgré les invitations de cette dernière.

Elle fuit, cependant, par s'y décider, et les deux femmes sortirent ensemble. Tout à coup, Justine Simon se jeta sur la pauvre vieille, l'entraîna jusqu'à une citerne, située à quelques mètres, dans un coin de la cour, la renversa sur la margelle, et, l'ayant fait basculer, la poussa.

La veuve Maingueneud, légèrement blessée dans sa chute, dont l'effet avait été atténué par l'eau et la vase, put se relever et s'appuyer contre les parois de la citerne.

Comme elle demandait grâce à l'accusée, celle-ci lui dit, alors, en lui tendant une perche :

—Accroches vous : ce morceau de bois, je vais vous sortir.

La vieille femme, confiante, crispa ses mains affaiblies par la lutte qu'elle venait de soutenir, sur le bâton qu'on lui tendait, mais, aussitôt, sa belle fille la poussa violemment, lui faisant lâcher prise. Enfin elle lança dans la direction de sa victime un sabot et un seau, et, ne parvenant pas à la faire disparaître sous l'eau, s'en fut, de guerre lasse, rejoindre sa fille, qui travaillait aux champs.

Trois quarts d'heure environ après cette scène, alors que ses forces l'abandonnaient, les gémissements de la veuve Maingueneud furent entendus par un de ses fils et un voisin — le sieur Ardoin — qui parvinrent, bientôt, mais avec les plus grandes difficultés, à retirer de la citerne la victime de ce criminel attentat.

Le lendemain, pendant que le juge de paix et la gendarmerie prévenus procédaient, à l'enquête, l'accusée se jeta dans une autre citerne située devant la porte de sa maison et contenant 2m50 d'eau. Elle en fut, aussitôt retirée, et, en dépit des dénégations qu'elle opposait aux déclarations de sa victime arrêtée.

A l'audience, elle a nié encore, comme elle avait nié pendant l'instruction, se borneant à dire ces seuls mots, à chaque question qui lui était posée : "Je suis innocente." On a vu que le jury ne s'était pas laissé intimider par son attitude.

LES ACCIDENTS PEUVENT ARRIVER.

Le vieux dicton a encore été vérifié par la grande faillite de A. Meyers & Bro. Co.

Leur magnifique assortiment de vêtements et de lingeries pour messieurs, se montant à plus de $100,000, est maintenant sont à un grand sacrifice, et le public pourra profiter de ces ventes forcées. Une grande partie a été déjà vendue, mais il reste encore un immense stock qui doit être sacrifié de façon à satisfaire les créanciers.

Notre ancienne bâtisse ayant été louée, nous sommes obligés de changer de local, et dans le but de continuer la vente de liquidation, nous avons loué la grande bâtisse 106 rue Canal, cela Exchange de la Bourse, où, pour les dix prochaines, nous marquerons toutes les marchandises à un et bas prix que les plus beaux complets, chemises, bonneterie, parapluies, etc., seront à la portée des bourses les plus modestes.

Rappelez-vous que personne ne sera admis dans la bâtisse pendant cette baisse de prix, et qu'avis sera donné au public aussitôt que les portes seront ouvertes, afin de continuer la vente de liquidation.

Avantages spéciaux aux marchands. Attendez vous à voir bientôt notre annonce d'ouverture.

Pas d'excitation, pas d'appréhension là où il est fait usage de sirop Delabarre pour la dentition chez les enfants en ayant besoin. C'est un remède sûr et rend facile la dentition.

Assassinat d'une vieille femme.

Après deux jours de débats, Boheim, l'assassin de la mère Chipot, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Au début de la dernière audience, les témoins ont été entendus.

Une voisine de la mère Chipot, Mme Froideval, vient à la barre raconter comment elle a découvert le cadavre de l'assassinée.

Le lendemain du crime, voyant que la mère Chipot ne sortait pas, elle est montée en compagnie d'une autre femme dans sa chambre, la malheureuse gisait dans une mare de sang.

Le témoin donne, ensuite, quelques renseignements sur la vie privée de l'accusé, et déclare que la veuve Chipot portait tant d'intérêt à Boheim, qu'elle s'était chargée elle-même de lui trouver un logement.

Un marchand de vins d'Ivry, M. Maillebeaux, chez lequel Boheim s'est rendu avant et après le crime, afin d'établir un alibi, vient ensuite raconter dans quelles circonstances, de manière à bien se faire remarquer, l'inculpé a cherché une querelle d'Allemand à son garçon.

La sœur de la victime se présente ensuite à la barre des témoins.

Elle raconte dans quelle position elle a trouvé la mère Chipot le lendemain de l'assassinat, lorsqu'une voisine est venue l'avertir que sa sœur n'était pas descendue de son logement.

La vieille femme était assise sur un tabouret, la tête complètement ensanglantée, appuyée sur son bras droit, l'autre pendant à terre.

Le sang avait coulé abondamment sur le parquet et avait formé une mare près de la porte.

Le témoin montre combien l'amitié de la victime était grande pour son assassin. Elle l'a nourri lui et sa famille pendant deux mois.

Ce qu'a fait Boheim n'a pas été défini, déclare-t-elle en terminant, et si M. le Président me le permettait, j'étranglerais ce lâche comme un lapin.

(*Rire dans l'auditoire.*)

Une parente de la victime s'est fait raconter la scène du crime par l'enfant de l'assassin.

La mère Chipot avait à peine pris deux verres sur sa table pour offrir à boire à Boheim, que celui-ci se jetait sur elle et la frappait à coups de couteau.

L'accusé reste muet.

M. Favocat-général Crappi a prononcé son réquisitoire; il a demandé pour Boheim la peine capitale.

Me Lévy Alvares, défenseur de l'accusé, a réclamé énergiquement pour son client le bénéfice des circonstances atténuantes.

Il les a obtenues, comme on l'a vu plus haut.

Téléphone 479. P. R. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit

21 fév—1an

MESSE DE REQUIEM.

Une Messe de Requiem sera célébrée à la Cathédrale St-Louis, samedi, 8 octobre 1892, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme d'ANTONIA HART, épouse de Gabriel Sistos. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'y assister.

6oct—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite, le vendredi 7 octobre, à 7:15 heures A. M., à l'église St Augustin, en l'honneur de M. JEAN LARRIEU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la veuve et son enfant.

6oct—2f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent,
199 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

A VENDRE.

A VENDRE—Une maison-cottage simple et une double, à bon marché, coin Espagne et Dorbigny.

A VENDRE—Bois de chauffage à $4.50 et $5 la corde, délivré. Coin des rues Espagne et Chartres. 6oct—4f

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,512,723 66
Surtirages garantis et non garantis	12,230 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, sécurités, etc	66,066 06
Dû par des agents de réserve approuvés	26,897 00
Dû par d'autres banques nationales	13,643 13
Dû par des banques et banquiers d'Etat	2,561 31
Maison de banque, meuble et installations	115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées	10,578 83
Echanges pour la Clearing-house	948,046 48
Billets d'autres banques	8,319 00
Monnaie courante fractionnaire, nickels et cents	162 82
Espèces, savoir: 106,113 00	
Billets, savoir: 15,900 00	— 176,143 76
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$1,990,114 61

PASSIF.

Capital payé	$200,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits nets divisés	75,209 47
Billets de banques nationales en circulation	42,995 00
Dividendes non payés	1,906 00
Dépôts payables à vue à sujets à chèques	$1,140,779 94
Certificats de dépôt payables à demande	5,685 00
Chèques certifiés	325 10
Chèques de banquiers et certificats de dépôt	2,790 77
Dû à d'autres banques nationales	1,190 290 81
Dû à des banques d'Etat et banquiers	7,277 12
Mandats et billets à escompter	1,557 41
Billets payables	150,000 00
	60,000 00
Total	$1,990,114 61

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre 1892.

BENJAMIN ORT, Notaire

Correct—Attest :

MAX SCHWABACHER,
H. ABRAHAM,
G. E. FINLAY, Directeurs.

6 oct—1f

HENRI LOUIS DUCROCQ,

Bachelier ès Lettres,

940 DUMAINE ST.,

Professeur de français, Classiques et Musique.

Donnera des leçons à domicile ou dans les Institutions. 6oct—10f PP

Bureau de la Compagnie des Water Works, 49 et 51 rue Baronne.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1892.—A une réunion du Bureau de Direction de cette compagnie tenue ce jour, un dividende semi-annuel de $2 00 par action a été déclaré payable à partir de LUNDI, 10 de ce mois, aux actionnaires à cette date.

R. L. MACMURDO, Secrétaire.

6 oct—7f

Aux Pilotes et Capitaines de steamers, navires et goelettes, lengres et autres embarcations naviguant dans les eaux du lac Pontchartrain, la Passe Manchac et la rivière Amite.

Avis est par le présent donné que le pont levis régulier à la Passe Manchac sera fermé temporairement et jusqu'à nouvel ordre, comme pas nécessaire, pendant le 5 octobre 1892 à 7 heures A. M., pour réparations, pendant lequel temps on se servira d'un pont levis temporaire de cinquante (50) pieds au sud du pont levis actuel, et l'on fera usage des mêmes signaux et des mêmes lumières employés jusqu'ici.

5 oct.—

Comité Exécutif de Campagne du Parti Démocrate du Premier District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1892.—Le Comité Exécutif de Campagne a adopté la répartition suivante de délégués, ainsi que les règlements pour la gouverne des membres du comité congressionnel, et les juges et commissaires de l'élection qui aura lieu le JEUDI, 6 octobre 1892, dans le Premier District Congressionnel, dans le but d'élire des délégués à la Convention Démocratique chargée de désigner les candidats, laquelle doit être convoquée dans la Paroisse d'Orléans, le SAMEDI, 8 octobre 1892, à midi:

Répartition des délégués—

Troisième ward	16 délégués
Quatrième ward	7 délégués
Cinquième ward	9 délégués
Sixième ward	11 délégués
Septième ward	8 délégués
Huitième ward	7 délégués
Neuvième ward	10 délégués
Quinzième ward	11 délégués
Paroisse St-Bernard	3 délégués
Paroisse Plaquemine	6 délégués

Cette répartition est basée sur une représentation d'un délégué par chaque 200 votes en fraction au dessus de 100 votes obtenus à l'élection primaire du 22 mars 1892, pour Samuel D. McKenry et Murphy J. Foster.

Les raisons d'élection seront faites en chairman du comité.

La convention sera tenue dans le Cinquième District, Algiers, au Eureka Hall, coin des rues Peters et Chestnut.

Par ordre du Comité Exécutif.

JOHN FITZPATRICK, Chairman.
J. VOLLRATH, Secrétaire.

3 oct—2f

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 36 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par anomalie entre mêmes.

Maladies des Femmes et toute hypogénitalité promptement guéries.

Dr Perez Pomade Regulatrice Pilules le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 323 rue du Pompe
Et Dépôt du Port Rippagnol.

16 déc 91—1 an

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 15 rue Dauphine, 1er étage, au-dessus de l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre se font dans le concert de leur art.

Vente de table spéciale.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE.

A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber le Modèle pour trouver vos dents supérieures.

30 août—

$500 de Récompense!

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez H. TUM'S, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans, La. 1er oct—1an Ven

Mlle M. MARTINET,

—SUCCESSEUR DE—

Mme GOILARD,

ROBES ET CONFECTIONS,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle qu'elle est maintenant

99.....RUE BOURBON.....99

Mlle M. MARTINET a fait des prix les plus modiques pour la confection, et ne se épargnera aucun effort pour satisfaire les dames qui ont bien voulu lui accorder leur patronage jusqu'à présent.

2 oct—1m. dim et jeu

Timbresposte,

Achat de toute quantité à des prix les plus élevés de vieux timbresposte, cartes postales, collections, ainsi que monnaies et antiquités.

Prière de faire des offres en des envois à

A. WEIZ

Marchand de Timbresposte et Antiquités.

Budapest, (Hongrie) Vecsi kerut 4.

25 sept—30f dim jeu

CHANGEMENT DE BOUTICLE.

M. le Dr J. Morice, médecin vétérinaire, diplômé de l'Ecole impériale de Lyon, a l'honneur de prévenir ses clientèle qu'il vient de transférer son domicile du No 235 de la rue du Canal, au No 9 de la rue Nord Rampart, près Canal.

2 oct—lundi dim 1 mois

Remboursement de la taxe de guerre

Préparée par le gouvernement des Etats-Unis sous la dépendance fédérale en Louisiane, en 1865.

M. WILLIAM ARMSTONG, avocat, 28, rue Carondelet, invite tous ceux qui auraient acquitté la taxe de guerre de 1865, ou elle n'existait plus, leurs héritiers, à s'adresser à lui pour en opérer le recouvrement.

8oct—1m—Dim Jeu

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES, AGENTS ET LOCATAIRES.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 28 septembre 1892.

D. S. GASTER, Surintendant de la Police.

Cher Monsieur—En vue de faire que les rues de notre ville soit récemment dû mises dans des conditions sanitaires et que le but des Autorités de la Ville soit de les maintenir dans les mêmes conditions, le Maire ordonne que vous transmettiez des instructions positives à la police, lui ordonnant de faire un affidavit contre toutes les personnes violant les clauses de l'Ordonnance No 4,788 A. S., telles qu'elles sont amendées par les ordonnances 5 678 C. S. et 6,602 C. S., relativement à la propreté des rues et aux devoirs des propriétaires et des locataires.

Respectueusement,

Signé: CLARK STEER,
Secrétaire.

L'ordre ci dessus m'est strictement mis en vigueur; les ordonnances ont été publiées dans le journal de l'Empire du 29 courant.

D. S. GASTER,
Surintendant de la Police.

2 oct—1 oct

COURTIERS DE CHANGE.

Fourton & Fischer

—SUCCESSEURS DE—

FAZENDE & SEIXAS,

19 Rue Carondelet.

Prêts sur propriétés—papiers hypothécaires. Souscripteurs de choses diverses. Nous achetons et vendons—Actions et Bons—à la Bourse (M. O. Stock Ex.) Nous comptons faire de prêts. Et attirons notre attention spéciale sur collections de loyers.

2 oct—1 mois—dim mardi jeudi

EMILE ECUYER, Propriétaire. GEORGES et LEONCE ECUYER, Directeurs.

ECUYER TANNERIE,

Carondelet Walk, près Broad.

Téléphone 446

1er oct—1m—Dim Mar Jeu Sam

AVIS.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU OLYMPIC CLUB AURA LIEU JEUDI, SIX OCTOBRE, A 7.30 P. M

CHAS. NOEL, Président.

W. G. ROSS, Secrétaire.

26 septembre 1892. 27 sept—10 f

Avis,

M. le Dr Robert U. Merde est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Bureau au dessus de la Banque Nationale de la Nouvelle Orléans. Heures de consultation de 1 à 3. Résidence, 232 rue du Canal. Téléphone 722.

4 oct—1 oct

AVIS.

Le Dr E. W. de MOALDES est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Son Bureau est au No 136 rue Gravier, au dessus de la Banque des Citoyens.

1er oct—1f

CHANGEMENT DE LOCAL.

JULES TUYES,

Agent-résident de la Compagnie Phœnix de Hartford, successeur de la Compagnie de la Nouvelle Orléans, a transporté son bureau du No 3 rue Carondelet, au No 33 de la même rue, où il sera bien aise de recevoir ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle Orléans. 3 oct—7f.

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS:

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Gabler, Haby, Hinlitz, Weber, Fischer, Mignon, Sterling, etc. Musique, Instruments de musique, en gros et en détail. Rapport à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
19 Baronne et 127 Canal.
Nouvelle-Orléans.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, Succursale

1er nov90—1 an—mar. ven. dim

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers,

Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magas